

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 7-2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 4 avril 2022, ledit conseil a adopté le règlement numéro 7-2022 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 070 920 \$
- QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement numéro 7-2022 en date du 15 juin 2022;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 23 juin 2022.

Danielle Caron, OMA
Greffière